

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2014 A 2052)

La STEG se propose de lancer un Appel d'offres national N° 2014 A 2052 pour :

L'acquisition de matériel radiocommunication

Composé des douze (12) lots suivants :

LOT 1 :

Fourniture de 282 Radiomodems numériques simples, y compris la formation d'agents STEG.

LOT 2 :

Fourniture de 48 Stations de base numériques redondantes type rack 19", y compris la formation d'agents STEG.

LOT 3 :

Fourniture de 50 Radios mobiles numériques/analogiques VHF
Fourniture de 11 Stations relais numériques/analogiques VHF
Fourniture de 10 Radios portatifs numériques/analogiques VHF
Y compris la formation d'agents STEG.

LOT 4 :

Fourniture de 10 Radios mobiles analogiques UHF
Fourniture de 02 Stations relais analogiques UHF
Fourniture de 10 Radios portatifs analogiques UHF
Y compris la formation d'agents STEG

LOT 5 :

Fourniture de 24 Radios portatifs analogiques antidéflagrants VHF, y compris la formation d'agents STEG.

LOT 6 :

Fourniture de 40 Redresseur-chargeurs 220V / 12Vcc

LOT 7 :

Fourniture de banc de test radiocommunications

LOT 8 :

Fourniture de 28 Antennes fouets UHF

LOT 9 :

Fourniture de 400 Antennes Yagui UHF
Fourniture de Connecteurs pour câble coaxial RG213 :
150 Connecteurs N mâle 50 ohms pour câble RG213
50 Connecteurs N femelle 50 ohms pour câble RG213
Fourniture de Connecteurs pour câble coaxial 1/2" :
150 Connecteurs N mâle 50 ohms pour câble 1/2"
50 Connecteurs N femelle 50 ohms pour câble 1/2"

LOT 10 :

Fourniture de 100 Antennes mobiles VHF

LOT 11 :

Fourniture de 100 Convertisseurs 48Vcc/12Vcc

LOT 12 :

Fourniture d'accessoires radio :
06 Atténuateurs 10 dB
06 Atténuateurs 20 dB
06 Charge 50 Ohms
20 Parafoudres avec éclateur à gaz pour câble coaxial 50 Ohms

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Mardi 27 Mai 2014** à **17h30** à l'adresse suivante:

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
De la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
38 Rue Kemal ATATURK - 1021 Tunis**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 A 2052 :
« ACQUISITION DE MATERIEL RADIOCOMMUNICATION »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- * Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- * Un cautionnement provisoire d'un montant de :

Lots	1	2	3	4	5	6
Montant de la caution en DT	4.000 DT	5.000 DT	1.000 DT	200 DT	400 DT	400 DT

Lots	7	8	9	10	11	12
Montant de la caution en DT	500 DT	150 DT	1.500 DT	100 DT	200 DT	140 DT

Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire. Il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée, outre les pièces citées ci-haut, de la pièce suivante :

Entreprises récemment constituées :

- Déclaration d'investissement approuvée par l'API.

Entreprises en activité :

- Dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B - 3^{ème} Etage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis – TUNISIE - Tel : 71 341 311 **sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables.**

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3^{ème} étage, le **Mercredi 28 Mai 2014** à partir de **09h30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.